https://www.valdorger.fr/actualites/nouveau-service-cni-et-passeport-a-lyons-la-foret/

NOUVEAU SERVICE CNI ET PASSEPORT A LYONS LA FORÊT

La Commune de Lyons-la-Forêt est équipée pour vous proposer le service CNI (carte nationale d'identité) et (ou) passeports.

Uniquement sur rendez-vous –

La procédure exige un dossier complet lors du rendez-vous.

A défaut, un nouveau rendez-vous devra être fixé, rallongeant d'autant les délais d'études du dossier par les services compétents et renouvelant les contraintes éventuelles de votre déplacement.

La procédure se résume à quatre étapes !!

- **ETAPE 1 :**

Effectuer au préalable une pré-demande en ligne par personne sur le site de l'ANTS (agence nationale des titres sécurisés) Vous vous identifiez sur le site via France Connect ou en ouvrant un compte ANTS.

A l'issue de cette pré-demande, un **numéro de pré-demande** vous est fourni dont il faudra impérativement se munir lors du rendez-vous avec les services de la Mairie de votre choix.

Il est recommandé d'utiliser le **« moteur de recherche de rendez-vous en Mairie »** du site de l'ANTS, afin d'optimiser l'obtention d'un rendez-vous à Lyons ou dans une Mairie proche de chez vous.

- **ETAPE 2 :**

Pièces à fournir:

Pour une carte nationale d'identité (CNI) : Cliquez ICI

Pour un passeport : Cliquez ICI

Attention : ne pas découper ni coller les photos, venez avec la plaquette entière de photos.

A Lyons, seuls les **dossiers complets** peuvent faire l'objet d'un dépôt au service de la Mairie. A défaut, il faudra reprendre un rendez-vous ultérieur.

- **ETAPE 3 :**

Dépôt de votre dossier au service de la Mairie:

Il est recommandé d'utiliser le **« moteur de recherche de rendez-vous en Mairie »** du site de l'ANTS, afin d'optimiser l'obtention d'un rendez-vous à Lyons ou dans une Mairie proche de chez vous.

Vous pouvez également prendre rendez-vous à Lyons en cliquant sur l'cône : Dépôt de dossier dans la page de RDV 360 qui apparaît.

Attention: Les rendez-vous à Lyons ont lieu dans l'immeuble de l'agence postale, **2 Rue du Four à Chaux,** et non à la Mairie.

- **ETAPE 4 :**

Retrait des pièces d'identité: Aprés réception du (ou des) SMS confirmant la disponibilité de ou des pièces, il faut prendre un rendez-vous en ligne. Pour les dossiers avec retrait à Lyons, cliquez sur l'icône : Remise de titres dans la page de RDV 360 qui apparaît.

Impératif : *Rapporter toutes les anciennes pièce d'identité.*